



# SOLIDAIRES aux Finances

SOLIDAIRES CCRF & SCL - SOLIDAIRES-DOUANES - SOLIDAIRES I.D.D.  
SUD INSEE - SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-  
SOLIDAIRES - Union SNUI SUD Trésor Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

[solidairesfinances@solidairesfinances.fr](mailto:solidairesfinances@solidairesfinances.fr) - <http://www.solidairesfinances.fr>

Paris, le 14 avril 2011

Monsieur François BAROIN  
Ministre du Budget, des Comptes  
Publics et de la Fonction Publique  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

La dernière revalorisation du point d'indice, au taux de 0,5%, a eu lieu à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

La revalorisation, au même taux, de l'indemnité mensuelle de technicité n'a pris effet qu'en janvier 2011 avec un effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Il apparaît que la valeur du point d'ACF, à ce jour, est toujours celle du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Dans le même temps, les agents ont pu constater que l'Etat-employeur avait déjà attendu 8 mois pour mettre en œuvre les nouvelles mesures de remboursement de frais de transport domicile-travail mais que, par contre, il avait su, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, augmenter les prélèvements de cotisation de pension.

En conséquence, Solidaires aux Finances vous sollicite pour que toutes les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre pour une revalorisation du point d'ACF à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Laurent GATHIER  
Délégué fédéral